

LE 02 SEPTEMBRE 2014

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce deuxième jour de septembre de l'an deux mil quatorze, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire : Mme Adrienne Gagné
Les conseillers: M. Pierre Trudel M. Hertel Vaillancourt
Mme Brigitte Brochu M. Guy Rhéaume
M. Émile Nadeau

formant quorum du conseil.
Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Les procès-verbaux du 4 et 27 août sont adoptés à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux quelques jours avant la présente session.

APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'AOÛT 2014

Secteur d'activités	Budget 2014	Mois courant	Cumulatif	Disponibilité
Administration	259 048 \$	36 513 \$	198 832 \$	60 216 \$
Sécurité publique	221 346 \$	5 069 \$	122 616 \$	98 730 \$
Transport routier	425 965 \$	16 205 \$	375 479 \$	50 486 \$
Hygiène du milieu	239 793 \$	25 548 \$	163 578 \$	76 215 \$
Industrie & Commerce	57 484 \$	16 545 \$	56 715 \$	769 \$
Loisirs et culture	72 600 \$	4 352 \$	48 383 \$	24 217 \$
Frais de financement	108 352 \$	259 \$	71 280 \$	37 072 \$
Remb. en capital	390 171 \$	0 \$	194 800 \$	195 371 \$
Investissements prévus	182 041 \$	69 281 \$	107 500 \$	74 541 \$
Total dépenses	1 956 800 \$	173 772 \$	1 339 183 \$	617 617 \$
Revenus	1 956 800 \$		1 828 305 \$	

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du conseil.

CORRESPONDANCE

- ↳ Nouveau service offert par la Table de concertation des aînés * Ange Gardien Nouvelle-Beauce*, une intervenante, madame Carole Carrier, visitera les résidences, les HLM, les aînés pour les aider en situation de vulnérabilité et les mettre en liaison avec les ressources.
- ↳ Dans le cadre du programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence, il nous a été confirmé un montant de 683 253 \$ échelonné sur 4 ans.
- ↳ Dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, une subvention de 112 481 \$ nous est accordée.
- ↳ Priorisation du réseau routier pour le PIIRL (plan d'intervention en infrastructures routières locales)
- ↳ **PETIT RAPPEL** : Congrès de la FQM les 25, 26 et 27 septembre au centre des congrès de Québec

PERMIS ACCORDÉS

Dépôt du rapport des dérogations mineures et permis accordés provenant de la MRC de la Nouvelle-Beauce pour le mois d'août.

110-09-2014 COLLOQUE DE ZONE BEAUCE CÔTE-SUD

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement d'accorder à la directrice générale l'autorisation de participer au colloque de zone qui aura lieu à St-Georges le 10 septembre prochain. Le coût de l'inscription est de 70.00 \$ taxes incluses, les frais inhérents à cette activité seront remboursables sur présentation de pièces justificatives.

111-09-2014 COÛT DE LOCATION DES VÉHICULES D'URGENCE DE LA MUNICIPALITÉ

Attendu que la tarification pour l'utilisation des véhicules d'urgence n'a pas été ajustée depuis 1997;

Attendu que la résolution n° 73-1997 est abrogée par celle-ci;

À CES CAUSES, il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement que la tarification des véhicules pour des interventions soit ajustée aux coûts suivants :

Autopompe	400 \$ pour la première heure et 300 \$ pour chaque heure additionnelle, opérateur en sus.
Citerne	350 \$ pour la première heure et 275 \$ pour chaque heure additionnelle, opérateur en sus
Unité d'urgence	350 \$ pour la première heure et 275 \$ pour chaque heure additionnelle, opérateur en sus.
Pompe portative	40 \$/heure

*** ne s'applique pas aux ententes d'entraide*

112-09-2014 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 424

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que le règlement n° 424 établissant la tarification pour une intervention destinée à prévenir ou à combattre l'incendie d'un véhicule dont le propriétaire n'habite pas sur le territoire desservi soit et est adopté.

113-09-2014 PEINTURE DES FAÇADES DE TOITURE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que le contrat de peinture des façades de toiture du garage municipal et de la caserne a été accordé à Yvon Dumont, peintre au coût de 2 100 \$ plus taxes.

114-09-2014 ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT N° 425 – MODIFICATION AU RÈGLEMENT N° 372 RELATIF AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que le 1^{er} projet du règlement n° 425 soit et est accepté.

115-09-2014 OUVERTURE DES SOUMISSIONS / VENTE DES CAMIONS DE DÉNEIGEMENT

Suite aux deux soumissions reçues, il est proposé par Pierre Trudel et résolu unanimement que celle de la Municipalité de St-Charles-Garnier soit acceptée pour la vente de l'inter Paystar 2008 au coût de 95 555,05 \$ taxes non incluses.

116-09-2014 RECHERCHE EN EAU- OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que suite aux quatre soumissions reçues, celle de Envir'eau puits soit acceptée au coût de 3000 \$ taxes non incluses pour les travaux de recherche en eau sur notre territoire.

117-09-2014 DEMANDE DE SOUMISSION POUR ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

Il est proposé par Pierre Trudel et résolu unanimement que le conseil demande des soumissions pour l'entretien de la patinoire, de l'anneau de glace et l'entrée du terrain des loisirs pour la saison 2014-2015. Un devis est préparé et sera acheminé aux soumissionnaires potentiels.

DIVERS

- *Aménagement de l'espace jeunesse / les services de madame Nancy Bilodeau sont requis pour un plan d'aménagement qui saura répondre aux besoins de tous les utilisateurs.*

Période de questions

Le maire répond aux questions de l'assemblée.

Je, soussignée, **Nicole Chabot**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

118-09-2014 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Guy Rhéaume, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h55.

Adrienne Gagné, Maire

Nicole Chabot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

